

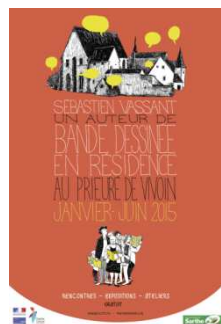
# Résidence d'écriture à vocation territoriale et de médiation

## Appel à candidature



Au printemps 2016, le département de la Sarthe et la Direction Régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire, en collaboration avec la collection « Raconter la vie », aux éditions du Seuil et le Centre Culturel de la Sarthe, mettent en place une résidence d'écriture dans le département de la Sarthe. Cette résidence combine projet d'écriture, actions de médiation auprès de publics spécifiques et rencontres tout public dans le cadre d'une programmation culturelle en lien avec les bibliothèques du département.

## 1. Contexte : l'héritage d'une première initiative



En 2015, à l'initiative du Conseil Général de la Sarthe et de la DRAC Pays de la Loire, une première résidence d'écriture sur le thème de la ruralité a été organisée sur le territoire de Vivoin en partenariat avec le Centre Culturel de la Sarthe. Celle-ci, réalisée à partir du **Prieuré de Vivoin**, propriété départementale, a permis d'accueillir **Sébastien Vassant**, auteur de BD documentaire, pendant 8 semaines réparties sur un semestre complet.

L'auteur, membre du collectif de la **Revue Dessinée** a ainsi mené un **travail de création** à partir de témoignages et récits collectés auprès des habitants. Par ailleurs, une démarche de médiation et un accompagnement à l'écriture de BD documentaire ont été menés auprès de 5 établissements scolaires du territoire. Des moments publics ont été aussi organisés, permettant à l'auteur de présenter son travail de création en immersion. La résidence s'est achevée par le vernissage d'une exposition reprenant les travaux de la résidence et des œuvres de l'auteur. Enfin, l'objet du partenariat engagé avec la Revue Dessinée à cette occasion permet d'envisager la publication du reportage dans le magazine.

Cette démarche, qui combine le **soutien à la création littéraire**, une forme aboutie de **médiation notamment scolaire**, un **agenda culturel** local et un véritable **enjeu éditorial** a permis de mobiliser de nombreux acteurs locaux et a vocation à se pérenniser. Dans cet état d'esprit, il est envisagé pour l'année 2016 un projet en collaboration avec la collection « **Raconter la vie** » aux éditions du Seuil.

## 2. Raconter la Vie : le roman vrai de la société française



<http://raconterlavie.fr>

Raconter la vie est simultanément une collection de livres et un site internet participatif.

Par les voies du livre et d'internet, **Raconter la vie** a l'ambition de créer l'équivalent d'un Parlement des invisibles pour remédier à la mal-représentation qui ronge le pays. Il veut répondre au besoin de voir les vies ordinaires racontées, les voix de faible ampleur écoutées, les aspirations quotidiennes prises en compte. En faisant sortir de l'ombre des existences et des lieux, Raconter la vie veut contribuer à rendre plus lisible la société d'aujourd'hui et à aider les individus qui la composent à s'insérer dans une histoire collective.

Pour « raconter la vie » dans toute la diversité des expériences, la collection accueille des écritures et des approches multiples - celles du témoignage, de l'analyse sociologique, de l'enquête journalistique et ethnographique, **de la littérature**.

Toutes les hiérarchies de « genres » ou de « styles » y sont abolies ; les paroles brutes y sont considérées comme aussi légitimes que les écritures des professionnels de l'écrit. Raconter la vie est la communauté de ceux qui s'intéressent à la vie des autres. [Raconterlavie.fr](http://Raconterlavie.fr) invite chacun à relater une facette de son existence, à échanger avec ceux avec lesquels il partage une communauté d'expérience et à écouter ceux dont il est éloigné, dans un but de connaissance mutuelle.

Cet espace d'échange et d'édition virtuelle accueille à part égale et dans les mêmes conditions tous les récits de vie. En les faisant connaître et reconnaître, il leur restitue leur dignité. En ce sens, Raconterlavie.fr est un lieu créateur de liens. »

### Quelques auteurs de la collection

Cécile Coulon : *Les grandes villes n'existent pas*

Annie Ernaux : *Regarde les lumières, mon amour*

François Bégaudeau : *Le moindre mal*

## 3. L'objet de la résidence 2016

### a. Un projet d'écriture

L'objet de la collection « *Raconter la vie* » réside dans la possibilité pour diverses formes d'écriture de participer à la rédaction d'une histoire collective. Tous les « styles » y sont potentiellement accueillis ; l'approche pluridisciplinaire y est encouragée. Dans le cadre de la résidence proposée, **c'est par la création littéraire que nous souhaitons aborder la rencontre avec la collection** : donner l'occasion à un écrivain de venir poser son regard et sa plume sur un environnement fréquenté en observateur pendant quelque temps.

La question du territoire et de ses habitants se retrouve ainsi nécessairement au cœur de la proposition. A l'image de l'édition 2015 qui était consacrée à la création d'une BD de reportage selon les principes du collectif partenaire « *La Revue Dessinée* », la prochaine résidence investit le terrain du témoignage citoyen, du portrait et du récit d'expérience.

L'auteur choisi par le jury composé de l'ensemble des partenaires (Département de la Sarthe, DRAC, Centre culturel de la Sarthe, membres de l'équipe « *Raconter la vie* ») aura à cœur de s'imprégner de son lieu de séjour et d'aller à la rencontre de la population. De cette immersion et de ce recueil de parole pourra naître une démarche d'écriture, entre récit littéraire et enquête de terrain.

L'objectif du projet d'écriture est d'aboutir à une création littéraire originale, dont la forme pourra être envisagée de la façon suivante :

L'auteur est invité à rencontrer une dizaine d'habitants sur l'ensemble du territoire départemental, en mesure de témoigner de l'évolution de leur métier, pratique professionnelle ou associative. Les professions et activités choisies permettront d'apporter un éclairage sur l'évolution de la société contemporaine et de questionner l'écho rencontré en Sarthe par cette évolution : pénurie de médecins en zone rurale, raréfaction des commerces de proximité (épiceries, librairies, mercerie, boucherie, boulangerie par exemple), féminisation de professions traditionnellement associées aux hommes, professions liées à la diffusion des produits agricoles en circuit court, ... - *L'intérêt se porte ici sur des métiers ou pratiques témoignant d'une évolution sociale et non uniquement technologique. Seront écartés de fait les métiers en voie de disparition pour des raisons de modernisation technique.*

Il est proposé ensuite à l'auteur retenu de réaliser une série de portraits tout au long de la période de résidence, portraits qui seront publiés dans un premier temps sur le site de la collection.

### b. Un projet éditorial original

*La production liée au travail mené dans le cadre de la résidence devrait donc trouver sa place dans la collection sous des formes variées.*

- Publication numérique sur le site participatif de « *Raconter la vie* »
- Publication possible via le site de partenaires de la collection : webmédias, site d'informations et blogs
- Valorisation médiatique sur les radios et médias régionaux et nationaux.

- Publication dans la collection papier : envisagée sous réserve, à l'issue de la réalisation du texte

*c. Un projet de médiation auprès des collégiens sarthois*

*L'auteur choisi effectue également des actions de médiation auprès des publics adolescents, dont l'objectif global est la sensibilisation à l'enjeu d'une prise de parole citoyenne et l'appropriation d'outils littéraires dans l'observation de son environnement proche.*

- Accompagnement à l'écriture de récit de vie/témoignage d'expérience
- Sensibilisation à l'édition
- Sensibilisation à la publication numérique sur le site [raconterlavie.fr](http://raconterlavie.fr) et sensibilisation aux enjeux de la publication de textes sur internet et sur les médias sociaux
- Elargissement possible de la médiation autour d'un projet pédagogique consacré aux écrivains du réel : écriture journalistique, récit de voyage, auto-fiction, (auto)biographie...

*d. Un projet de médiation auprès de publics fragilisés*

*Il est proposé également à l'auteur de consacrer une partie de son travail de rencontre et de médiation auprès de personnes fragilisés ou éloignés de l'écrit. Relevant l'enjeu de la prise de parole et du témoignage au cœur de l'espace public, la démarche d'écriture s'inscrit comme un véritable pont entre les personnes. Dans ce cadre, les bibliothèques du département, interlocutrices privilégiées participent au relais vers les publics sollicités.*

*Parmi les pistes de travail envisagées figurent :*

- Ateliers d'écriture à la Maison d'arrêt
- Ateliers d'écriture en Maison Familiale Rurale
- Liens avec organismes relais du territoire : associations d'aide à la réinsertion, services du département impliqués dans l'accompagnement

*e. Un projet d'action culturelle à destination du grand public*

*Enfin, la présence de l'auteur sur le territoire se manifeste par l'organisation de rencontres à destination du grand public, en particulier dans les bibliothèques du réseau, dont l'objectif est de faire connaître le travail de résidence en cours et d'associer des acteurs culturels du territoire à une programmation de rencontres originales avec des auteurs de la collection.*

- Rencontres-débats avec les auteurs de la collection : écrivains, sociologues, journalistes, auteurs de récits publiés sur le site
- Rencontre avec Pierre Rosanvallon sur le thème : « Le parlement des invisibles », manifeste de la collection
- Ateliers d'écriture liés aux bibliothèques en partenariat avec des établissements et publics cibles
- Rencontres croisées avec artistes, acteurs locaux, associations d'initiative citoyenne

#### 4. Modalités de résidence

L'auteur séjournera au Prieuré de Vivoin.

Centre Culturel de la Sarthe  
Prieuré de Vivoin  
Place des Tilleuls  
72170 Vivoin  
[www.prieuredevivoin.sarthe.com](http://www.prieuredevivoin.sarthe.com)

Cette propriété départementale à vocation culturelle accueillera l'auteur pendant 4 à 6 périodes de deux semaines entre les mois de janvier et juin 2016. Les dates exactes seront confirmées en accord avec l'auteur et les partenaires à la suite du choix définitif.

##### a. Répartition du temps de présence

Le temps consacré au projet de création sera au minimum de 70% du temps de résidence effective, soit 55 demi-journées minimum au total. L'auteur assumera par ailleurs un maximum de 25 demi-journées de médiation, interventions scolaires et rencontres tout public incluses, soit 30% du temps effectif de résidence. Les demi-journées prévues pour la médiation qui ne seraient pas utilisées sont automatiquement reversées au compte des jours consacrés au projet d'écriture.

##### b. Conditions d'accueil

Le Centre Culturel de la Sarthe (CCS), gestionnaire du Prieuré de Vivoin met à disposition de l'auteur une chambre double disposant de toutes les commodités d'usage dans l'enceinte du prieuré. Une salle de travail ainsi que l'accès à la cuisine collective lui sont assurés sur le temps de la résidence. En autonomie sur le lieu de la résidence, il dispose d'un jeu de clés indépendant et va et vient sans contraintes d'horaires.

##### c. Conditions financières/ Indemnités de résidence

L'auteur percevra une rémunération portant sur le projet d'écriture et les temps de médiation selon les conditions suivantes. La structure verse à l'auteur la somme de **1000 euros net** par quinzaine de résidence, - soit **4000 euros net** pour 2 mois et jusqu'à 6000 euros net pour 3 mois. Cette somme est versée sous la forme de droits d'auteur et les paiements s'effectuent en **versements indépendants de 1000 euros net** réalisés par virement administratif au terme de chacune des périodes de résidence et sur présentation par l'auteur d'une facture ad hoc.

##### d. Indemnités de déplacement

*Déplacements entre le domicile de l'auteur et le lieu de résidence :*

Le Département prend en charge les frais de déplacement de l'auteur en début et fin de chaque période de résidence sur la base du plein tarif SNCF seconde classe.

*Déplacements liés au projet :*

Pour les déplacements effectués dans le cadre des obligations liées à la résidence, l'auteur est généralement autonome et fait usage de son véhicule personnel. Ses frais sont pris en charge sur la base suivante : 0.25€/km sur présentation de justificatifs

*Déplacements personnels de l'auteur sur le lieu de résidence :*

L'auteur utilise son propre véhicule pour ses déplacements personnels sans remboursement de frais.

## 5. Modalités de sélection de l'auteur

### a. Critères de sélection

Le jury de résidence, composé de l'ensemble des partenaires effectuera son choix en fonction des critères suivants :

- Qualité du projet d'écriture
- Pertinence de l'univers littéraire en lien avec le projet
- Expérience en matière de médiation
- Publications effectives à compte d'éditeur
- Assurance des disponibilités effectives de l'auteur sur le temps de résidence

### b. Organisation du jury

A la suite de l'étude des dossiers de candidature, le jury présentiel se tiendra **le 8 juillet à partir de 14h** dans les locaux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire à Nantes. A cette occasion, au maximum quatre candidats seront rencontrés lors d'un entretien individuel permettant de préciser les objectifs de la résidence et d'échanger sur les motivations et les parcours des auteurs pré-sélectionnés. Une réponse définitive sera rendue à l'issue de ces entretiens dès le 10 juillet 2015.

*Les frais de déplacement avancés par les auteurs retenus pour l'entretien sont pris en charge par les organisateurs sous forme de remboursement sur présentation des justificatifs.*

DRAC Pays de la Loire (*en face de la gare, sortie Nord – côté Jardin des Plantes*)  
1 Rue Stanislas Baudry  
44000 Nantes

### c. Réponse à l'appel à candidature

En réponse au présent appel à candidature, l'auteur fournira les pièces suivantes :

- Un CV complet précisant tant les publications que les expériences de médiation déjà réalisées.
- Une note d'intention précisant les motivations de l'auteur pour participer au projet ainsi qu'un texte formalisant le parcours d'écriture du candidat, son univers littéraire, ses préoccupations du moment.
- Un récapitulatif des publications à compte d'éditeur
- Des extraits de textes et références permettant d'éclairer le jury sur l'univers littéraire et le style du candidat.

Les auteurs intéressés sont invités à remettre leur proposition au plus tard **le jeudi 25 juin 2015 à midi** (délai de rigueur) à l'adresse suivante :

Bibliothèque départementale de la Sarthe  
Département de la Sarthe  
41, rue de Bellevue  
72000 Le Mans

Ou par mail : [damien.grelier@sarthe.fr](mailto:damien.grelier@sarthe.fr)